



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
28 septembre 2007  
Français  
Original : anglais

---

### **Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays**

#### **I. Introduction**

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 14 de la résolution 1233 (1999) du Conseil de sécurité, dans lequel ce dernier m'a prié de le tenir périodiquement informé de l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et des activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS) et de lui présenter un rapport à ce sujet. Par la suite, au paragraphe 11 de sa résolution 1580 (2004), il m'a prié de lui rendre compte par écrit tous les trois mois.
2. Le présent rapport porte sur les événements qui se sont déroulés depuis mon rapport précédent (S/2007/401), en particulier sur l'action menée en vue d'atteindre les objectifs de stabilité financière du Gouvernement, de réformer le secteur de la sécurité et d'améliorer le dialogue politique.

#### **II. Évolution de la situation politique**

3. Au cours de la période considérée, le Gouvernement a déployé des efforts concertés pour améliorer les relations entre les institutions de l'État. Contrairement aux attentes, l'ordre du jour de la session de l'Assemblée nationale pour la période allant du 28 juin au 20 juillet ne prévoyait pas de débat sur le programme du Gouvernement. Le Gouvernement a expliqué que le projet de document n'avait pas été terminé en temps voulu pour être soumis à l'Assemblée. Des critiques ont fait valoir qu'il était indispensable pour le Gouvernement de légitimer son mandat et laissé entendre que ce retard s'expliquait peut-être par le fait qu'il n'était pas certain de jouir de l'appui du Parlement. Le Gouvernement a finalement présenté son projet de programme au Bureau de l'Assemblée nationale le 27 août. La session de l'Assemblée n'a pas encore repris et sa Commission permanente n'a toujours pas fixé de date pour la tenue d'une session extraordinaire. D'après le projet de programme gouvernemental, les principales priorités du Gouvernement sont notamment les suivantes : organiser des élections législatives, rétablir l'autorité de l'État, rechercher la réconciliation nationale, rendre au pays sa crédibilité sur la scène internationale et promouvoir la coopération avec les institutions financières



internationales. Le document reconnaît qu'il est nécessaire de réformer en profondeur le secteur judiciaire et recense six domaines stratégiques, notamment la lutte contre la criminalité organisée et le trafic de stupéfiants.

4. Les relations entre les institutions de l'État se sont améliorées au cours de la période considérée. Le Premier Ministre N'Dafa Cabi a accompagné le Président Vieira lorsqu'il s'est rendu dans le sud et dans l'est du pays vers la mi-juillet. Il y eut des contacts institutionnels périodiques entre le Président de l'Assemblée nationale et le Premier Ministre au sujet de questions parlementaires. Des ministres et le Premier Ministre se sont rendus à l'intérieur du pays. Des représentants des partis qui avaient signé le pacte national de stabilité politique, à savoir le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), le Parti du renouveau social (PRS) et le Parti uni social-démocrate se sont réunis le 12 août pour examiner l'évolution de la situation. À l'issue de leur réunion, ils ont publié un communiqué dans lequel ils félicitaient le Gouvernement de son efficacité. S'agissant des désaccords qui persistaient entre les partis parlementaires et de leurs répercussions négatives sur la stabilité de l'exécutif et du législatif, ils ont encouragé les partis à accélérer leur réconciliation.

5. D'aucuns se sont interrogés sur la fragilité du consensus parmi les signataires du pacte lorsque, au cours de diverses réunions, le PRS a demandé que les Ministres des finances et de l'intérieur soient remplacés par des ministres de son choix, conformément aux dispositions du pacte aux termes desquelles ces postes devaient lui revenir. Le 22 août, le porte-parole du PRS a critiqué les prestations des deux ministres et fait référence à cet égard au problème persistant des arriérés de traitement. Il a critiqué le Ministre de l'intérieur, le major Baciro Dabó, pour avoir tenu des propos prêtant à controverse qui, selon lui, risquaient de déclencher des violences ethniques. Le PRS a toutefois nié mettre en péril l'avenir du Gouvernement en exigeant ces deux portefeuilles. L'éventualité d'un remaniement de l'équipe du Ministère des finances a soulevé l'inquiétude parmi les institutions internationales et financières qui appellent de leurs vœux une continuité et des progrès essentiels à la mise en œuvre des réformes budgétaires convenues.

6. Le Président Vieira a répété que les décisions concernant la composition du Gouvernement relevaient du Premier Ministre. Mon Représentant a rencontré le Premier Ministre le 14 septembre pour faire valoir qu'il était indispensable de trouver d'urgence une solution aux exigences du PRS concernant les deux ministères. Le Premier Ministre s'est montré convaincu que les mécanismes internes du pacte permettraient de trouver une solution.

7. Au cours de ses consultations en province, le Président Vieira a suggéré que l'on combine en 2009 les élections législatives et présidentielles. De son point de vue, le Gouvernement fonctionnait bien et tenir des élections conjointes serait plus économique. Les élections législatives doivent se tenir en 2008 et les élections présidentielles en 2010. Certains dirigeants de partis politiques ayant protesté vigoureusement, le bureau de presse du Président a publié une déclaration le 19 juillet pour préciser qu'il s'agissait d'une suggestion et non d'une obligation. La date des élections donne lieu à des positions contradictoires, certains préconisant leur tenue en mars ou en avril 2008 puisque les dernières élections législatives remontaient en mars 2004. D'autres estiment que les élections devraient avoir lieu entre le 25 octobre et le 25 novembre, comme le prévoyait la loi électorale. Le 12 septembre, le Secrétaire exécutif de la Commission électorale nationale (CEN) a

prévenu que la Commission devait rembourser des dettes dont le montant s'élevait à 124 millions de francs CFA, contractées en vue des élections précédentes pour éviter qu'elles ne soient perturbées. L'ONU prévoit d'envoyer une mission d'évaluation en Guinée-Bissau en réponse à une demande d'assistance électorale présentée par le Gouvernement.

8. S'agissant de l'action menée pour améliorer les relations avec les partenaires internationaux, le Gouvernement a poursuivi son offensive diplomatique en vue de renforcer la crédibilité de son pays sur la scène internationale et de mobiliser les ressources politiques et économiques voulues pour réaliser les objectifs qu'il avait fixés dans son programme minimum pour la stabilité des finances publiques. Le Premier Ministre s'est rendu au Sénégal le 1<sup>er</sup> août. Puis il a effectué une visite en Afrique du Sud le 4 août, à l'invitation de l'African National Congress, en sa qualité de troisième vice-président du PAIGC. Il s'est ensuite rendu au Botswana le 8 août. Le 10 août, une délégation du Groupe de contact international pour la Guinée-Bissau, qui était dirigée par le Ministre des affaires étrangères du Burkina Faso et dont faisait partie le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a effectué une visite de trois jours à Bissau pour préparer la réunion que le Groupe tiendrait à New York le 24 septembre. Le Premier Ministre s'est rendu au Portugal le 29 août et en Guinée équatoriale le 3 septembre. Une délégation du Gouvernement angolais dirigée par le Ministre des travaux publics s'est rendue en Guinée-Bissau dans le cadre de la coopération bilatérale.

9. Le programme de dialogue participatif piloté par l'Institut national des études et des recherches (INEP) de Guinée-Bissau et Interpeace – Voz di Paz/Voix de paix – a été lancé officiellement le 19 juillet au cours d'une cérémonie présidée par le Président Vieira. Le programme est actif depuis avril et 12 plates-formes de concertation ont été mises en place dans tout le pays. Les plates-formes régionales assurent la liaison entre le Comité permanent du projet et la population. Elles ont pour tâche de promouvoir la tenue de réunions périodiques avec les dirigeants administratifs, traditionnels et religieux, de recenser les mécanismes traditionnels de règlement des différends et de faire fond sur le rôle spécifique des femmes aux fins de la consolidation de la paix ainsi que d'utiliser à cet effet les radios locales. Voz di Paz/Voix de paix est actuellement financé par le Fonds des Nations Unies pour la démocratie (FNUD), la Finlande et le Portugal. Le BANUGBIS appuie l'initiative de concertation Estados Gerais grâce à un don de 73 300 dollars du Fonds d'affectation spéciale pour la Guinée-Bissau du Département des affaires politiques du Secrétariat de l'ONU. Cette initiative contribuera à compléter le cycle de consultation des parties prenantes à l'échelle nationale entamé en 2006, à mettre en place un groupe de la communication chargé de concevoir et de mettre en œuvre une stratégie de communication, et à créer un secrétariat permanent. Au titre du programme de renforcement des capacités du Parlement, financé par le FNUD et coordonné par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Agence néerlandaise de développement international et le BANUGBIS ont formé, à l'encadrement, 16 parlementaires, dont 4 femmes, et 2 membres du personnel de l'Assemblée nationale, au cours d'un stage organisé du 18 au 22 juin. Ils formeront le même groupe aux techniques de règlement des conflits à la fin du mois de septembre. L'Agence et le BANUGBIS facilitent également l'organisation, en octobre 2007, d'une conférence de femmes parlementaires et responsables de la société civile du Sénégal et de la Guinée-Bissau sur les conflits transfrontières. Le BANUGBIS a également organisé un atelier de formation aux techniques de

règlement des conflits à l'intention de 14 membres d'associations de la société civile, dont 6 femmes. Un programme de formation des formateurs au règlement des conflits est prévu pour octobre.

### III. Aspects économiques et sociaux

10. Au cours de la période considérée, la situation socioéconomique et financière de la Guinée-Bissau est restée stable mais fragile. Une analyse des recettes et des dépenses en juillet et en août révèle des résultats mitigés. Les recettes ont sensiblement augmenté mais bien que la Commission des finances s'emploie activement à promouvoir la transparence et la responsabilité dans la gestion des fonds publics, le Gouvernement continue de se heurter à des problèmes structurels lorsqu'il essaie de limiter les dépenses. Les traitements d'août devraient être versés au cours de la deuxième moitié du mois de septembre. Si le Gouvernement est à jour en ce qui concerne le versement des traitements depuis son entrée en fonctions en avril, il n'a pas encore éliminé les arriérés de traitement hérités du gouvernement précédent pour les mois de février et de mars. Le versement d'une prime de 13 millions de dollars après la signature, au début du mois de septembre, d'un protocole d'accord entre le Gouvernement de la Guinée-Bissau et le Gouvernement angolais concernant une entreprise conjointe d'exploitation de mines de bauxite à des fins commerciales aidera considérablement le Gouvernement à combler le déficit budgétaire de 2007. Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) s'est réuni le 17 septembre dans le cadre de son évaluation au titre de l'article 4 pour poursuivre les pourparlers concernant l'assistance d'urgence après conflit. La Banque africaine de développement (BAfD) a levé les sanctions contre la Guinée-Bissau le 10 août après avoir reçu du Gouvernement la somme de 3,5 millions de dollars représentant le montant des paiements dus en janvier et en juillet au titre du service de la dette. Ce versement a été rendu possible par l'appui budgétaire auquel la CEDEAO s'était engagée lors de la table ronde. Il ouvre la voie à la reprise des projets financés par la BAfD, comme la rénovation de l'hôpital national Simão Mendes et la construction d'installations de pêche à Bissau. Le projet quinquennal de relèvement rural financé par la Banque au moyen d'un don de 8,5 millions de dollars a été lancé au cours de la deuxième moitié de septembre à l'occasion de la visite d'une délégation de la Banque à Bissau, le 14 septembre. Le 13 juillet, les Gouvernements de l'Espagne et de la Guinée-Bissau ont signé un accord de coopération multilatérale d'un montant de 15 millions d'euros pour 2007-2009. Cet accord recouvre les domaines des institutions démocratiques et de la protection sociale. Le 9 août, les deux gouvernements ont entrepris de mettre au point un programme de formation professionnelle visant à remédier au chômage des jeunes. Le 21 août, les Gouvernements du Portugal et de la Guinée-Bissau ont signé un plan de coopération annuel pour 2007 à hauteur de 9,8 millions d'euros. Le même jour, les deux États ont signé un protocole d'accord concernant la lutte contre le trafic des stupéfiants.

11. On estime que 94 000 tonnes de noix de cajou ont été exportées jusqu'à présent pour un prix moyen de 486 dollars par tonne. Ce chiffre dépasse les exportations de l'année dernière, qui s'élevaient à 73 400 tonnes. Toutefois, la dépression des prix sur les marchés internationaux et la dépréciation du dollar par rapport à l'euro, auquel le franc CFA est lié sur la base d'une parité fixe, affecteront négativement les recettes publiques provenant de cette source. L'impact social

potentiel de la présente campagne de la filière anacarde n'est pas encourageant. Les producteurs vendent leur récolte entre 50 et 75 francs CFA le kilogramme, soit au-dessous du prix de référence gouvernemental non contraignant fixé à 200 francs CFA le kilogramme. La noix de cajou joue un rôle important dans la sécurité alimentaire, car elle est généralement échangée contre du riz, denrée de base. La situation sur ce plan s'est encore dégradée du fait de l'arrivée tardive des pluies et de leur insuffisance, de même que de la détérioration des rizières. En juillet, le Ministère de l'agriculture, avec l'appui du Programme mondial alimentaire et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, a entrepris une étude relative au contrôle de la sécurité alimentaire, laquelle a confirmé que la situation s'était détériorée en août et septembre.

12. Il y a eu une série de grèves suivies par le personnel soignant, les agents des entreprises de services de distribution et les agents municipaux de Bissau, afin d'obtenir le paiement d'arriérés de salaires et autres indemnités. L'alimentation en eau courante et la distribution d'électricité déjà limitée ont à nouveau été perturbées au cours des quatre derniers mois, car la compagnie de distribution de l'électricité et de l'eau ne dispose pas de ressources financières suffisantes pour assurer un fonctionnement normal de ses activités.

13. Le 3 août, la confédération syndicale des travailleurs de Guinée-Bissau (UNTG) a organisé une manifestation, à laquelle ont participé des syndicalistes, des activistes de divers partis et une partie de la population, afin d'exprimer leur préoccupation au sujet du développement du trafic de stupéfiants dans le pays et d'appeler l'attention sur les dangers des drogues pour la société. Elle a appelé à la création d'un observatoire national contre le trafic de drogues et demandé au Président Vieira et à la communauté internationale de soutenir cette initiative. De l'avis général, la Guinée-Bissau est essentiellement un point de transit et il n'y a pas de consommation locale de drogues, mais le nombre croissant de cocaïnomanes (crack) suivant un traitement dans le seul service de soins existant dans le pays, qui est géré par une organisation non gouvernementale, semblerait démentir cette perception.

14. Le 9 juillet, le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies ont signé le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la Guinée-Bissau portant sur la période 2008-2012, dont le budget se chiffre à 116 millions de dollars. La deuxième et dernière étape de la campagne de vaccination antitétanique visant les femmes, financée par l'UNICEF avec l'appui technique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), s'est déroulée à la fin de juillet. L'UNICEF a également organisé, en coopération avec le Ministère de l'éducation, des stages intensifs de formation pédagogique dans le cadre d'un programme global visant à améliorer les compétences des enseignants qui n'avaient pas de formation préalable et à remettre les formateurs à niveau. L'OMS aide le Ministère de la santé à établir un plan national de développement médical et lui a donné des conseils pour la mise au point d'une proposition concernant le financement de programmes à présenter au Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Le nombre d'adultes recevant un traitement antirétroviral est passé de 496 au premier trimestre de 2007 à 834 en août.

15. Le 11 juillet, j'ai reçu une lettre du Premier Ministre de Guinée-Bissau, demandant que son pays soit inscrit au programme de la Commission de consolidation de la paix. Cette demande a été appuyée par la Communauté des pays

de langue portugaise et je l'ai portée à l'attention du Conseil de sécurité. Si le conseil estime que la Guinée-Bissau remplit les conditions requises, il renverra la demande à la Commission de consolidation de la paix.

#### **IV. Aspects militaires et problèmes de sécurité**

16. Le Comité de la coordination technique pour la réforme du secteur de la sécurité, largement inactif pendant le premier semestre de 2007, qui a repris ses activités en juin, a fait des progrès considérables vers la mise au point d'un plan d'action pour 2007-2009, lequel a été approuvé par le Comité directeur pour la réforme du secteur de la sécurité le 13 septembre. Le plan est centré sur quatre secteurs : défense, sécurité, justice et anciens combattants, et définit les responsabilités et la chronologie des activités que le Gouvernement juge prioritaires. Le coût global est estimé à 184,3 millions de dollars. D'après le plan, le Gouvernement prendra à sa charge 10 % des dépenses; les annonces de contributions représentent 23,4 % et les 76,6 % restants devront être mobilisés.

17. Le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau a organisé quatre ateliers entre le 9 et le 29 août à l'intention des spécialistes des secteurs de la justice, de la sécurité, de la défense et des anciens combattants, afin de définir les principales orientations du plan d'action et les activités spécifiques envisagées en vue de sa mise en œuvre effective. Il a également facilité l'organisation d'un atelier pour quelque 150 membres du personnel militaire et des services de maintien de l'ordre, y compris le chef d'état-major et les chefs de service, afin de promouvoir l'application du Plan. Le Comité de coordination technique a souligné la nécessité d'établir un recensement crédible de tous les personnels du secteur de la sécurité; le PNUD fournit un appui technique à cette opération.

18. Le 8 août, les Gouvernements bissau-guinéen et sud-africain ont signé un accord de coopération en matière de défense dans les domaines de l'entraînement, des achats, de la technologie et de la santé.

19. Le rapport de la mission interorganisations des Nations Unies à Bissau en mai, visant à relancer le projet relatif aux armes légères, a été soumis au Gouvernement pour approbation. Le Bureau d'appui a aidé la Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères à établir un mandat et à analyser le mémorandum d'accord émanant de cette mission. Le 6 septembre, il a facilité l'organisation d'un atelier afin de permettre à la Commission nationale d'arrêter son plan de travail pour le dernier trimestre de 2007, lequel sera soumis au Bureau des affaires de désarmement de l'ONU et au Projet de lutte contre les armes légères de la CEDEAO.

20. Les conseillers militaires du Bureau d'appui ont fourni des directives et des matériels de formation afin de préparer un bataillon qui sera intégré à la force de maintien de la paix de réserve de la CEDEAO. Ils organiseront en octobre un stage de formation à l'intention des instructeurs militaires.

21. L'utilisation de la Guinée-Bissau comme point de transit pour les drogues illégales en provenance d'Amérique latine destinées à l'Europe inquiète de plus en plus la société bissau-guinéenne et les partenaires internationaux du pays. À une cérémonie qui a eu lieu le 31 juillet, le Ministre des affaires étrangères, Maria da Conceição Nobre Cabral, a remis à mon Représentant les instruments de ratification

de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et son Protocole additionnel visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, ainsi que de la Convention des Nations Unies contre la corruption. La cérémonie a été organisée de manière à coïncider avec une mission de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime à Bissau, du 30 juillet au 1<sup>er</sup> août. Le Ministre a souligné que le pays avait besoin de l'assistance de la communauté internationale pour lui permettre de contrôler ses frontières et de moderniser sa législation. En août, le Gouvernement a lancé un plan d'urgence contre le trafic de drogues pour mobiliser les efforts déployés aux niveaux interne, sous-régional et international afin de lutter contre le trafic de drogues dans le pays et la sous-région. Deux des objectifs spécifiques consistent à renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles, et à définir les mandats des organisations internationales travaillant dans ce domaine et renforcer la coopération technique et opérationnelle interorganisations. Les fonctionnaires enquêtant sur le trafic de drogues sont particulièrement exposés aux pressions et aux menaces des individus impliqués dans la criminalité organisée. La protection de ces fonctionnaires courageux est donc un problème critique qui doit être examiné d'urgence. Mon Représentant a examiné cette question avec les autorités et les organisations qui luttent contre la criminalité dans la sous-région.

22. En août, en réponse à des informations de plus en plus nombreuses mentionnant l'atterrissage d'un aéronef non identifié, soupçonné de transporter de la cocaïne dans l'archipel des Bijagos, le chef d'état-major a annoncé le déploiement d'une batterie d'artillerie antiaérienne dans l'archipel. Au début de septembre, l'enquête a repris concernant le rôle présumé joué par plusieurs hauts fonctionnaires du gouvernement de l'ancien Premier Ministre Aristides Gomes dans la disparition de 670 kilogrammes de cocaïne que les autorités avaient saisis. Cela s'est produit à la suite de la transmission, en juillet, du rapport préliminaire d'une commission interministérielle spéciale au Premier Ministre. Deux ressortissants colombiens ont été arrêtés le 18 août à la suite d'une enquête menée par la police judiciaire nationale et Interpol; ils ont été accusés de possession illégale d'armes à feu et de blanchiment de capitaux. Les enquêtes aboutissant à une éventuelle extradition vers la Colombie sont coordonnées par le Ministère de la justice de Guinée-Bissau, avec l'aide de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et d'Interpol. Le 27 juillet, 10 ressortissants nigériens ont été arrêtés à Bissau en possession de cinq kilogrammes de cocaïne sous forme de capsules et de petites boules, illustrant la tendance croissante à recruter des passeurs au niveau sous-régional et à les faire transiter par la Guinée-Bissau. On ne dispose pas de données fiables sur les saisies de drogues, le volume de stupéfiants transitant par la Guinée-Bissau ou la consommation locale. Toutefois, un consensus croissant émerge, indiquant que ce pays constitue un point de transit majeur pour le trafic de drogues dans la sous-région.

23. À la suite d'une demande urgente émanant du Ministère de la justice, en août, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a fourni à la police judiciaire une petite quantité de matériel d'enquête et facilité l'établissement de liens entre la police judiciaire de la Guinée-Bissau et Interpol, ainsi qu'avec ses contreparties dans la région et à l'échelle mondiale : il est évident qu'une assistance technique supplémentaire est nécessaire. Le projet auquel ont participé le PNUD, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le Bureau d'appui en vue de l'affectation d'un fonctionnaire de l'Office à Bissau a été mené à bien, et ce dernier

doit être transféré avant la fin de l'année. La CEDEAO, avec le soutien technique de l'ONU, envisage de convoquer une conférence régionale sur le trafic de stupéfiants dans le courant de l'année et les préparatifs, auxquels le Bureau d'appui est activement associé, se poursuivent.

24. Durant la période à l'examen, le Centre national de coordination pour le déminage, appuyé par le PNUD, a continué de concentrer ses efforts sur divers secteurs de la capitale et autres secteurs avoisinants, et sur la zone frontalière nord. Les activités de déminage, financées par le PNUD et le Gouvernement des États-Unis, sont menées par l'ONG nationale « Lutamos Todos Contra as Minas », en partenariat avec l'ONG internationale « Cleared Ground » et l'ONG nationale « HUMAID », avec la collaboration de l'ONG internationale « Land Mine Action ». Une assistance technique a également été reçue du personnel de l'armée de l'air américaine du Commandement en Europe. Entre juin et août, 158 098 mètres carrés de terrain ont été déminés et 2 214 munitions non explosées, 8 mines antipersonnel et 7 mines antichars et 414 détonateurs de mine ont été détruits.

## V. Aspects relatifs aux droits de l'homme

25. La période de juillet à août 2007 a été marquée par des tensions résultant des préoccupations des organisations de la société civile suscitées par ce qu'elles considéraient comme des pressions sur la liberté de la presse et la liberté d'expression touchant les informations qu'elles diffusaient sur le trafic de stupéfiants. Les journalistes effectuant des reportages sur le trafic de drogues dans le pays se sont plaints de pressions et d'actes d'intimidation. Le 24 juillet, la Fédération internationale des journalistes a exprimé sa préoccupation au sujet de ces agissements et demandé au Gouvernement de veiller à ce qu'il y soit mis fin. Dans une lettre adressée au Président Vieira, le 3 septembre, elle a expressément mentionné le cas de deux journalistes, dont l'un a été inculpé pour diffamations après le dépôt d'une plainte contre lui par le chef d'état-major de la marine pour avoir indiqué que le fonctionnaire était peut-être lié à un trafic de drogues. La Fédération a exprimé sa préoccupation du fait que le journaliste risquait de ne pas être jugé dans le respect des principes d'un procès équitable et instamment demandé au Gouvernement et aux représentants des forces armées de veiller à ce que les journalistes enquêtant sur ce sujet puissent travailler dans des conditions de sécurité et de liberté totales. Ces faits ont marqué un recul dans la tendance positive qui s'était dégagée au cours des trois dernières années, période durant laquelle la Guinée-Bissau n'avait pas été mentionnée par l'organisme de surveillance Reporters sans frontières parmi les pays ne respectant pas systématiquement la liberté de la presse.

26. Un militant des droits de l'homme, Mário Sá Gomes, est entré dans la clandestinité lorsqu'un mandat d'arrêt a été lancé contre lui par le Procureur général, à la suite d'une interview radiophonique, le 9 juillet, dans laquelle il avait exprimé ses vues sur la participation présumée de membres du personnel militaire au trafic de drogues dans le pays. M. Gomes a par la suite cherché protection dans les locaux de l'Organisation des Nations Unies, du 9 au 23 août. Le Bureau d'appui et les organisations de la société civile ont activement participé aux activités de médiation en vue de parvenir à une solution avec les autorités nationales. M. Gomes a quitté les locaux de l'ONU le 23 août, après que mon Représentant eut obtenu l'assurance du Ministre de l'intérieur, au nom du Gouvernement, que M. Gomes ne serait pas



inquiété, ni arrêté et qu'il bénéficierait d'une protection du Gouvernement. Le Bureau d'appui a maintenu des contacts réguliers avec les autorités judiciaires, afin de les exhorter à faire respecter la liberté d'expression et à faire en sorte qu'une procédure régulière soit appliquée dans les affaires de diffamation. Le Groupe de l'information du Bureau publiera un bulletin d'information sur les activités de ce dernier dans le courant de septembre. Il lancera également un nouveau cycle de programmes radiophoniques et organisera des stages de formation à l'intention des journalistes à partir d'octobre.

27. Au cours de la période à l'examen, le Bureau d'appui des Nations Unies a continué à suivre les dossiers des trois personnes qui, en ce qui concerne les combats sur la frontière nord avec la région de la Casamance, au Sénégal, en mars 2006, avaient été reconnues coupables par le tribunal militaire régional de trahison et collaboration avec l'ennemi, en avril 2007. Les détenus ont par la suite fait appel devant la Haute Cour militaire. Lorsque le Bureau d'appui a finalement été autorisé à accéder aux détenus, le 8 août, il est apparu que l'un d'eux était un ressortissant sénégalais et non pas un membre des forces de sécurité. La Haute Cour doit examiner l'appel dans le courant de septembre. Les détenus peuvent recevoir des visites de leur famille, et le Comité international de la Croix-Rouge peut se rendre régulièrement auprès d'eux.

28. Les autorités nationales sont également de plus en plus préoccupées par l'incidence croissante des migrations illégales, du fait notamment qu'elles n'ont pas les moyens de contrôler les flux. De nombreux migrants viendraient de pays voisins et ne possèdent aucun document d'identité. Un grand nombre d'entre eux sont détenus pour de longues périodes sans avoir été inculpés.

29. Le Bureau d'appui des Nations Unies, en partenariat avec la faculté de droit de Bissau, a organisé un séminaire sur l'amnistie à l'intention de 17 parlementaires, le 27 juin, lequel a complété un cycle de trois séminaires à l'intention des parlementaires, et a été suivi par un autre séminaire organisé les 18 et 19 juillet, à l'intention de 23 organisations de la société civile, sur le même sujet. Les 15 et 16 août, les groupes du Bureau chargé des droits de l'homme et de la police civile ont effectué une mission d'évaluation dans les commissariats de police régionaux à Farim, Bafatá et Gabú, afin d'évaluer et de suivre les stages de formation sur un code de conduite et sur l'emploi de la force organisés en 2006. Une enquête subséquente auprès de la population a fait ressortir un sentiment général indiquant que la formation n'avait pas entraîné de progrès tangibles, en raison principalement du manque de motivation lié aux préoccupations touchant le non-paiement d'arriérés de rémunération et la corruption. Les 23 et 24 août, 54 officiers de police ont été formés à Bissau par le Bureau d'appui des Nations Unies aux normes de base relatives aux droits de l'homme concernant le maintien de l'ordre, l'éthique, le code de conduite et l'emploi de la force. C'était le dernier stage de formation du cycle qui avait commencé en 2006.

30. L'Institut national pour le développement de l'éducation a organisé un atelier du 22 au 24 août, financé par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, afin d'aider à établir un projet de document de politique générale et stratégique sur la promotion et le développement de l'éducation en vue de promouvoir la culture de la paix, la citoyenneté, les droits de l'homme et la démocratie. Le document sera soumis au Ministre de l'éducation, pour approbation.

## VI. Observations et recommandations

31. Des progrès ont été accomplis ces derniers mois, notamment dans les domaines des finances publiques et de la coopération avec les institutions financières internationales, mais le pays continue de faire face à de graves problèmes, tels que la politique partisane, les machinations entre intervenants politiques, la persistance du mécontentement social et la menace alarmante posée par le trafic de drogues et la criminalité organisée. Si l'on ne règle pas ces problèmes rapidement et de façon constructive, les progrès majeurs qui ont été faits pour consolider un ordre démocratique et constitutionnel naissant pourraient être remis en cause. Le pacte de stabilité politique demeure un point de départ pour une approche plus consensuelle de la gouvernance et de la stabilité de l'État, mais je suis préoccupé par le fait que les divisions et les rivalités qui continuent d'opposer les partis politiques en quête de pouvoir risquent de compromettre les initiatives cruciales de stabilisation et de décourager les partenaires du pays et les investisseurs potentiels. Il faut donc consolider le pacte.

32. Je félicite le Gouvernement des mesures prises jusqu'à présent pour mettre en œuvre le programme de réforme du secteur de la sécurité, composante cruciale de la réforme de l'administration publique du pays. Il est indispensable que le Parlement souscrive aux initiatives de réforme si l'on veut parvenir à mobiliser des ressources et à obtenir le concours des partenaires à cet égard. J'exhorte donc l'Assemblée nationale à prendre de toute urgence des mesures législatives concernant le programme.

33. Le trafic de drogues menace de saper le processus de démocratisation naissante en Guinée-Bissau, de renforcer la criminalité organisée et de compromettre le respect de l'état de droit. Étant donné que le pays ne peut lutter contre ce phénomène à lui tout seul, il faut apporter une réponse collective. Il faut sans plus attendre obtenir un appui technique et financier majeur de la part des partenaires régionaux et internationaux. La Guinée-Bissau doit œuvrer aux côtés de ses partenaires régionaux et internationaux afin de s'attaquer à cette menace croissante dans le cadre d'une coopération avec les mécanismes d'application des lois.

34. J'accueille favorablement la coopération étroite entre l'Organisation des Nations Unies et la CEDEAO en vue de l'obtention d'effets de synergie et de la mise au point d'une démarche intégrée de lutte contre le trafic de drogues en Guinée-Bissau. J'attends beaucoup de la conférence régionale que la CEDEAO a proposé d'organiser dans le courant de 2007 aux fins de l'élaboration d'un plan d'action et je m'engage solennellement, au nom de l'Organisation des Nations Unies, à appuyer pleinement cette importante initiative. J'invite la communauté internationale à apporter des ressources logistiques, techniques et financières et j'engage également les organismes chargés de la lutte contre la criminalité à coordonner la coopération juridique et technique et à trouver les moyens de mieux protéger ces courageux fonctionnaires qui luttent contre la criminalité organisée.

35. Compte tenu de l'évolution de la situation, il est peut-être temps d'adopter une démarche globale afin de s'attaquer aux problèmes complexes et nombreux auxquels se heurte la Guinée-Bissau. Le Secrétariat et l'équipe de pays examinent et évaluent en permanence diverses options afin de déterminer comment nous pouvons

soutenir les efforts nationaux et contribuer à la stabilisation durable du pays. Je présenterai des propositions au Conseil de sécurité à ce sujet.

36. Je tiens à conclure en rendant hommage au personnel du Bureau d'appui, sous la direction de mon Représentant, Shola Omoregie, et au personnel de toute l'équipe de pays des Nations Unies pour l'important travail qu'ils continuent d'accomplir en Guinée-Bissau, bien souvent dans des conditions éprouvantes.

---